



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte un budget équilibré

Rosemère, le 30 octobre 2025 – Lors de sa séance ordinaire tenue le 29 octobre, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a adopté un budget équilibré pour l'année scolaire 2025–2026. Ce budget s'inscrit dans le contexte de compressions budgétaires totalisant 3,7 millions de dollars, à la suite des nouvelles règles financières imposées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Le conseil des commissaires reconnaît que l'équilibre budgétaire n'a pas été atteint sans certains sacrifices. « C'est le résultat d'un effort collectif », a déclaré le président James Di Sano. « Notre objectif est de minimiser autant que possible les impacts sur nos élèves, notre personnel et nos écoles et centres. Ce sont des moments difficiles, mais nous nous engageons à prendre les meilleures décisions possibles compte tenu des circonstances. »

Les répercussions des nouvelles règles budgétaires sur nos élèves et notre personnel auraient pu être beaucoup plus importantes, mais grâce à la collaboration de l'ACSAQ et des neuf commissions scolaires anglophones, qui ont défendu les intérêts de nos élèves et entrepris une contestation demandant la suspension des règles budgétaires, le gouvernement a apporté des ajustements considérables, tant avant qu'après l'audience relative à la suspension. Ces ajustements ont permis d'atténuer les impacts et ont amené les commissions scolaires anglophones à retirer leur demande de suspension immédiate des nouvelles règles. La contestation judiciaire des règles budgétaires se poursuit afin de veiller à ce que les besoins de nos élèves soient pris en compte dans les décisions budgétaires futures.

Le conseil tient à remercier toutes les personnes impliquées dans le processus budgétaire : les gestionnaires, les conseils d'établissement, le comité de parents et le comité de vérification pour leur dévouement, leur collaboration et leur professionnalisme tout au long de la démarche. Le budget annuel est élaboré à la suite d'un processus de consultation concertée avec ces groupes afin de s'assurer que les décisions reflètent le mieux possible les besoins et les priorités de nos écoles et centres, compte tenu des circonstances.

La CSSWL est consciente que les compressions budgétaires requises pour équilibrer ce budget se feront sentir dans nos écoles. Le conseil réaffirme son engagement à prendre les meilleures décisions financières possibles et à continuer à plaider en faveur des besoins des élèves, des familles et du personnel, malgré les conditions difficiles actuelles.

Comptant plus de 2 000 membres du personnel et affichant un taux de diplomation de 87,4 %, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est la troisième commission scolaire anglophone en importance au Québec. Son territoire comprend les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Elle offre des services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et secondaire, d'éducation des adultes et de formation professionnelle à plus de 14 000 élèves répartis dans 36 écoles et 4 centres. Elle offre également un service aux entreprises.

—30—

Source : Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications | mjolin@swlauriersb.qc.ca, 450 621-5600, poste 1385



235, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4Y6



450 621-5600



www.swlauriersb.qc.ca